

Carte culture et Passeport culturel :
l'association de deux dispositifs innovants dès septembre 2018

La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, s'est rendue vendredi 18 mai au Théâtre national de Strasbourg (TNS), pour signer un partenariat avec l'Université de Strasbourg en présence de Mathieu Schneider qui représentait le Président de l'université Michel Deneken. Dès la rentrée 2018, le dispositif Carte culture des universités d'Alsace sera associé à celui d'un passeport culturel voulu par le ministère de la Culture. L'association des deux dispositifs fait l'objet de tests par une centaine de jeunes dans chacun des quatre départements tests, dont le Bas-Rhin, durant les quatre prochains mois.

Le partenariat signé entre l'Université de Strasbourg et le Ministère de la Culture fera de la carte culture le premier dispositif intégré au Pass culture. *« Il ne s'agit pas de gommer un dispositif au bénéfice de l'autre, mais bien de s'appuyer sur l'initiative et l'expérience de l'Alsace pour expérimenter le Pass culture à la rentrée prochaine, avant de l'étendre au reste du pays »*, a déclaré Françoise Nyssen. Ainsi, la combinaison des deux dispositifs permettra aux étudiants de l'Université de Strasbourg de bénéficier à la fois de cette cagnotte de 500 euros, mais également de continuer à profiter des avantages tarifaires permis par la Carte culture. Pour en faciliter l'utilisation, les deux dispositifs seront combinés dans une même application à destination des étudiants. Dans un premier temps, ce dispositif ne sera accessible que pour les inscrits à l'Université de Strasbourg. A terme, il a vocation à s'étendre à l'ensemble des étudiants dans les établissements partenaires de la Carte culture. Selon Mathieu Schneider, vice-président en charge de la Culture à l'université, *« le Pass culture est aujourd'hui une opportunité pour nos étudiants et offre également un gain de visibilité à la Carte culture auprès de ce même public. »*

La carte culture

La carte culture est un dispositif mis en place par l'Université de Strasbourg depuis plus de 25 ans, piloté par les Services de l'action culturelle des universités d'Alsace avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, de la Région, de l'Eurométropole de Strasbourg et des villes et institutions culturelles partenaires. Il vise à inciter les étudiants des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace à pratiquer des activités culturelles en leur proposant des tarifs préférentiels auprès des établissements partenaires au cours de l'année universitaire. Elle est gratuite pour les néo-bacheliers et les boursiers et coûte 7€ pour les autres étudiants.

Le Pass culture

Le Pass culture, initiative nationale du Ministère de la Culture, est un dispositif similaire à la carte culture dans l'objectif annoncé : inciter les jeunes à pratiquer régulièrement des activités culturelles en supprimant les freins financiers. Ainsi, le Pass culture proposera à partir de la rentrée 2018, via une application mobile,



Communiqué de presse
18 mai 2018

une cagnotte de 500 euros à chaque jeune de plus de 18 ans. Chacun pourra ensuite gérer ce budget en fonction de ses préférences. Ce dispositif sera d'abord testé dans quatre départements, dont le Bas-Rhin, avant de s'étendre au reste de la France en septembre 2019.

Contact presse

Christine Guillot / Tel. : 06 80 52 01 82 / christineguillot@unistra.fr